

**Bruxelles, le 23 juin 2025
(OR. en)**

10688/25

**MOG 59
SY 6
CFSP/PESC 952
COPS 315**

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

Objet: Conclusions du Conseil sur la Syrie

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur la Syrie, approuvée par le Conseil des affaires étrangères lors de sa session du 23 juin 2025.

Conclusions du Conseil sur la Syrie

1. La chute du régime criminel d'Assad marque un moment historique pour la population syrienne, qui a enduré d'immenses souffrances et fait preuve d'une résilience remarquable dans sa quête de dignité, de liberté, de démocratie et la justice au cours des quatorze dernières années. Tous les Syriens et toutes les Syriennes devraient avoir la possibilité de réunifier, de stabiliser et de reconstruire leur pays, de rétablir la justice et d'assurer le respect de l'obligation de rendre des comptes, en tournant une nouvelle page dans l'histoire de la Syrie. En cette période critique, l'Union européenne continue de se tenir aux côtés de la population syrienne et est déterminée à soutenir une transition pacifique et inclusive, dirigée et prise en charge par les Syriens et Syriennes, afin de contribuer à construire un avenir meilleur pour tous les Syriens et toutes les Syriennes.

2. L'Union européenne se félicite de l'engagement pris par le président par intérim Ahmed al-Charaa et le gouvernement de transition d'édifier une Syrie nouvelle fondée sur la réconciliation nationale, l'état de droit, la séparation des pouvoirs, ainsi que les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous les Syriens et toutes les Syriennes sans distinction, en préservant pleinement la diversité du pays. Par ailleurs, nous prenons note avec satisfaction des premières mesures prises au cours des derniers mois pour jeter les bases d'une transition pacifique et inclusive, y compris la tenue d'une première conférence de dialogue national, l'adoption d'une déclaration constitutionnelle et la mise en place d'un gouvernement de transition. L'UE demande que ces premières mesures et premiers engagements, ainsi que les principes fondamentaux inscrits dans la déclaration constitutionnelle, soient pleinement mis en œuvre et traduits dans les faits, que le dialogue national se poursuive, que l'Assemblée du peuple soit rapidement formée et qu'une Constitution permanente soit élaborée - ces deux derniers points devant répondre aux aspirations de tous les Syriens et toutes les Syriennes - et que de véritables élections aient lieu dans un délai de trois à cinq ans, conformément aux normes internationales, afin de permettre la pleine participation politique de tous les Syriens et de toutes les Syriennes. En outre, l'UE invite le gouvernement de transition à œuvrer à la mise en place d'institutions judiciaires fortes et indépendantes. L'UE est prête à soutenir le gouvernement de transition dans ces efforts.

3. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales doivent être respectés, protégés et mis en œuvre pour tous en Syrie, sans aucune discrimination. Les femmes ont un rôle fondamental à jouer dans la Syrie nouvelle, et l'UE continue d'appeler les autorités à faire en sorte qu'elles participent pleinement, sur un pied d'égalité et de manière effective à tous les domaines de la vie politique et de la société.

4. L'UE continue de demander l'arrêt immédiat des violences dans toute la Syrie. Elle a été gravement préoccupée par les violences généralisées survenues au printemps 2025 dans la région côtière de la Syrie et dans d'autres zones autour de Damas. L'UE condamne fermement les attaques perpétrés par toutes les parties ainsi que les crimes horribles commis contre des civils. L'UE invite les autorités de transition à maintenir l'ordre, à assurer le contrôle des groupes armés, à protéger tous les Syriens et toutes les Syriennes, indépendamment de leur origine ethnique ou religieuse, et à faire en sorte que tous les auteurs de ces actes aient à en répondre, conformément au droit international, aux normes et aux règles internationales. L'UE se félicite de la réaction des autorités de transition, et en particulier de la mise en place d'un comité d'enquête, et demande que soient menés une enquête rapide, transparente, crédible et impartiale, ainsi qu'un processus de suivi transparent et centré sur les victimes. Les mécanismes pertinents des Nations unies devraient également être autorisés à enquêter sur ces crimes. L'UE condamne toute forme d'ingérence étrangère préjudiciable visant à entraver la réconciliation nationale.

5. La société civile syrienne, les médias libres et indépendants et la communauté de la diaspora syrienne ont un rôle crucial à jouer pour que la transition syrienne parvienne à mettre en place une société pacifique, juste, inclusive et pluraliste. L'UE appelle le gouvernement de transition à protéger l'espace civique en offrant à la société civile locale et internationale et aux médias indépendants un environnement sûr et favorable, sans menaces, intimidations et obstacles administratifs. L'UE et ses États membres maintiendront leurs contacts de longue date avec la société civile syrienne et leur soutien à celle-ci.

6. La transition et la reconstruction de la Syrie nécessiteront des efforts soutenus à long terme. L'UE coopère avec le gouvernement de transition et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires régionaux et internationaux à cet effet, et lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle intensifie son soutien, tant politique que financier, en s'appuyant sur les principes énoncés à Aqaba (14 décembre 2024), à Riyad (12 janvier 2025), à Paris (13 février 2025) et à Bruxelles (17 mars 2025), ainsi que sur les engagements annoncés lors de la neuvième conférence de Bruxelles. La communauté internationale, y compris le système des Nations unies et ses différents organismes, ainsi que les initiatives de coordination des donateurs menées par l'UE, peuvent contribuer sensiblement à soutenir la transition politique en Syrie, la justice transitionnelle, la réconciliation, le redressement socio-économique et la reconstruction, dans l'esprit des principes fondamentaux de la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies. L'UE continue de soutenir les efforts déployés par l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie et l'équipe des Nations unies en Syrie à cet égard. La fourniture de services de base ainsi que de moyens de subsistance à la population syrienne constitue une condition sine qua non à la stabilité et à la paix de la Syrie. L'UE invite la communauté internationale à faciliter le redressement économique de la Syrie et à œuvrer à sa réintégration au sein du système financier international.

7. L'UE appelle tous les acteurs présents en Syrie à respecter le droit international, y compris le droit relatif aux droits de l'homme. L'UE continue de soutenir fermement les efforts déployés par la Syrie et la communauté internationale pour que les auteurs de toutes les atrocités, commises principalement par le régime d'Assad et par d'autres parties, telles que Daech et d'autres groupes terroristes ou armés, pendant le régime d'Assad ou depuis sa chute, aient à en répondre. Un processus global et inclusif de justice transitionnelle, dirigé et pris en charge par les Syriens et les Syriennes, est nécessaire à la réconciliation et à une paix durable. Les auteurs de violations graves du droit international humanitaire, du droit pénal et du droit international relatif aux droits de l'homme doivent tous être amenés à en répondre et être traduits en justice, y compris, le cas échéant, avec le soutien d'États tiers et d'organisations intergouvernementales. Par ailleurs, il est fondamental que le gouvernement de transition coopère avec d'autres parties prenantes syriennes et internationales pour déterminer, sans discrimination, le sort de l'ensemble des 150 000 personnes - selon les estimations - portées disparues. À cet égard, l'UE se félicite de la création de l'autorité nationale pour la justice transitionnelle et de l'autorité nationale pour les personnes disparues, qui constituent une étape importante vers une justice et une vérité globales, que le peuple syrien mérite, et est prête à leur apporter son soutien. L'UE salue la contribution essentielle des acteurs de la société civile, y compris les associations de victimes et de membres de leur famille. L'UE continuera également de soutenir résolument le mécanisme international, impartial et indépendant, la commission d'enquête et l'institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne. L'UE se félicite de la coopération entamée par le gouvernement de transition avec ces acteurs, ainsi qu'avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et d'autres organisations concernées telles que le CICR, et demande qu'ils bénéficient d'un accès total dans toute la Syrie pour s'acquitter de leur mandat. L'UE est prête à soutenir les efforts de médiation et de réconciliation aux niveaux local et national. L'UE encourage l'adhésion universelle au statut de Rome de la Cour pénale internationale et invite la République arabe syrienne à envisager d'accepter sa compétence.

8. Le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) de tous les groupes armés dans des forces de sécurité nationales unifiées est une condition préalable à la sécurité intérieure et à la stabilité politique dans le cadre de l'état de droit. Dans ce contexte, il faudrait faire en sorte que tous les éléments terroristes et extrémistes violents soient exclus. Ce processus de DDR devrait s'inscrire dans un effort plus large et solide de réforme du secteur de la sécurité (RSS) visant à mettre en place un secteur de la sécurité qui soit responsable, transparent et professionnel et qui fonctionne conformément au droit international. À cet égard, l'UE prend acte des premiers efforts déployés par les autorités de transition et se félicite de l'accord qu'elles ont conclu le 10 mars 2025 avec les Forces démocratiques syriennes, ainsi que des efforts similaires déployés dans l'ensemble du pays. L'UE invite à présent les parties à œuvrer à une mise en œuvre rapide, globale et pacifique de l'accord. Elle est prête à soutenir, aux côtés d'autres partenaires, le processus de réforme du secteur de la sécurité.

9. L'UE salue les déclarations du gouvernement de transition dans lesquelles il s'engage à nouer des relations pacifiques avec tous les pays et à respecter pleinement le droit international, y compris la CNUDM. L'UE est prête à dialoguer avec le gouvernement de transition au sein des enceintes régionales et multilatérales, y compris pour promouvoir un multilatéralisme effectif et un ordre international fondé sur des règles et articulé autour des Nations unies. L'UE appelle la Syrie, comme tous les États, à exprimer sa position contre l'agression militaire et l'annexion territoriale, conformément aux principes de la charte des Nations unies. L'UE rappelle l'importance que revêtent au sein de l'Assemblée générale des Nations unies des votes positifs condamnant l'agression de la Russie contre l'Ukraine et cherchant à instaurer dans ce pays une paix globale, juste et durable. En outre, l'UE condamne les décisions du régime d'Assad reconnaissant la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Géorgie et elle invite les autorités de transition à révoquer ces décisions en se fondant sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États. L'UE réaffirme que, conformément au droit international et aux résolutions 242 et 497 du Conseil de sécurité des Nations unies, elle ne reconnaît pas la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan occupé.

10. L'UE demande instamment à tous les acteurs extérieurs, sans exception, de respecter pleinement l'unité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. L'UE condamne toute action et toute présence militaires étrangères unilatérales ainsi que les tentatives visant à compromettre la stabilité et les perspectives de transition pacifique de la Syrie, y compris par la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères. À cet égard, l'UE reste vivement préoccupée par les actions de la Russie et de l'Iran, les principaux complices de la répression brutale exercée par le régime d'Assad contre son peuple, qui visent une fois de plus à attiser la violence et à déstabiliser la Syrie. Il convient certes de répondre aux préoccupations d'Israël en matière de sécurité, mais l'UE s'inquiète vivement des frappes menées par l'armée israéliennes dans plusieurs régions, ainsi que par leur présence et de leurs opérations militaires prolongées, notamment dans le sud de la Syrie. L'UE invite Israël à respecter la zone tampon démilitarisée, ainsi que les termes de l'accord sur le dégagement des forces de 1974. L'UE reste préoccupée par l'implication de groupes armés soutenus par la Turquie dans le nord du pays. Il convient de répondre aux préoccupations de la Turquie en matière de sécurité tout en veillant à ce que tous les Syriens et Syriennes, y compris les Kurdes, puissent jouir de la sécurité et des droits fondamentaux.

11. La lutte contre Daech et d'autres groupes terroristes, qui continuent de représenter une menace pour la Syrie, la région, l'Europe et la paix et la sécurité internationales, demeure une priorité dans un contexte politique et sécuritaire en mutation rapide. L'UE invite le gouvernement de transition à poursuivre la lutte contre le terrorisme international, en particulier les groupes et entités qui se réclament de Daech et d'Al-Qaida, y compris en dialoguant avec la coalition internationale de lutte contre Daech. Par ailleurs, l'UE souligne la nécessité de s'attaquer avec détermination à la menace que représentent tous les combattants terroristes étrangers en Syrie. L'UE est un partenaire engagé de la coalition mondiale contre Daech et, en tant que co-président de son Core Focus Group (groupe central), elle s'investira davantage pour assurer la défaite durable du terrorisme et prévenir la résurgence des groupes terroristes. La nécessité de maintenir le fonctionnement sûr des installations détenant dans le nord-est de la Syrie des personnes qui se réclament de Daech, ainsi que leurs familles, est une question de sécurité régionale et mondiale qui appelle des efforts collectifs. L'UE, conjointement avec ses États membres, est déterminée à accroître son soutien au fonctionnement sûr des camps et des centres de détention dans le nord-est de la Syrie et invite les partenaires internationaux à rester engagés, à accroître leur financement et à œuvrer à des solutions durables. L'UE encourage la coalition internationale de lutte contre Daech, ses partenaires internationaux et le gouvernement de transition à œuvrer à la déradicalisation, à la réhabilitation et à la réintégration des citoyens syriens se trouvant actuellement dans les camps d'Al-Hol et d'Al-Roj, et à soutenir les poursuites à l'encontre des personnes soupçonnées de commettre ou de faciliter des actes de terrorisme.

12. L'UE se réjouit de la coopération du gouvernement de transition avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et invite ce gouvernement à assurer la mise en œuvre rapide des prochaines mesures visant à supprimer définitivement le programme syrien d'armes chimiques et à lutter contre les risques de prolifération. L'UE continuera de soutenir activement les activités de l'OIAC, y compris au moyen d'un soutien financier, en vue d'enquêter sur toutes les armes chimiques en Syrie, y compris les installations de production, de les sécuriser et de les détruire complètement, et elle demandera instamment à d'autres de faire de même. L'UE se félicite de la coopération du gouvernement de transition avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et elle invite le gouvernement de transition à dialoguer avec l'AIEA, en veillant à la mise en œuvre intégrale de l'accord de garanties TNP avec la Syrie, et à apporter des précisions sur les questions en suspens liées aux activités passées. L'UE encourage la Syrie à conclure et à mettre en vigueur un protocole additionnel sans plus tarder. L'UE continuera de soutenir activement les activités de l'AIEA, ainsi que son impartialité et son indépendance.

13. La lutte contre la production et le trafic de stupéfiants, tels que le captagon, et les réseaux de criminalité organisée qui y sont liés est essentielle. Nous saluons les actions du gouvernement de transition, en particulier la destruction de plusieurs installations de production de drogue, et l'encourageons à élaborer une stratégie durable pour empêcher la reprise de la production de captagon, en coopération avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et les partenaires européens et régionaux.

14. L'UE est préoccupée par la situation humanitaire catastrophique persistante en Syrie: 90 % des Syriens vivent sous le seuil de pauvreté, 16,5 millions de Syriens sont tributaires de l'aide humanitaire, plus de 7,2 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, dont plus de 2 millions dans des camps ayant un accès limité aux services de base tels que la nourriture et l'eau, et plus de 5 millions de personnes sont des réfugiés principalement accueillis dans les pays voisins ainsi que dans l'UE. La situation en matière de sécurité alimentaire continue de se dégrader, le système de soins de santé est en ruine et l'accès aux services de base reste extrêmement limité, notamment en raison de la poursuite des hostilités par des attaques contre les infrastructures critiques. Le pays est jonché de munitions et de mines terrestres non explosées, ce qui entrave le retour et la reconstruction dans de bonnes conditions de sécurité et met en danger la vie des civils, y compris des groupes vulnérables, des femmes et des enfants. L'UE rappelle qu'il est nécessaire de respecter le droit international humanitaire, de garantir un accès humanitaire durable et sans entrave et d'assurer la protection des civils, des travailleurs humanitaires et des infrastructures civiles à tout moment. L'UE continuera de jouer un rôle de premier plan en matière de financement humanitaire, selon une approche fondée sur les besoins et conforme aux principes humanitaires, dans toute la Syrie, tout en complétant sa réaction d'urgence par une assistance au relèvement rapide. L'aide humanitaire devrait être complétée par des investissements à long terme et en faveur du développement ainsi que par un processus de reconstruction, ce qui permettrait un relèvement et une stabilisation plus durables du pays, ainsi qu'une résilience accrue de la population syrienne grâce au renforcement de la coopération entre celle-ci et les autorités locales. L'UE est particulièrement préoccupée par l'état des infrastructures critiques dans toute la Syrie, notamment en ce qui concerne les secteurs de la santé, de l'eau et de l'électricité. Depuis le début de la crise en 2011, l'UE a répondu aux besoins vitaux les plus urgents et aux préoccupations des plus vulnérables en matière de protection. Lorsque la Syrie a été touchée par le tremblement de terre de 2023, l'UE a activé le mécanisme de protection civile de l'UE (MPCU) et la capacité d'intervention humanitaire européenne (EHRC), en plus de l'aide humanitaire.

15. L'UE, conjointement avec ses États membres, a toujours joué un rôle de premier plan dans la fourniture d'aide aux Syriens et Syriennes et reste fermement déterminée à soutenir la population du pays. Au cours des quatorze dernières années, l'UE et ses États membres ont mobilisé près de 37 milliards d'euros d'aide humanitaire, d'aide au développement, d'aide économique et d'aide à la stabilisation, en soutenant les Syriens et Syriennes tant à l'intérieur du pays que dans l'ensemble de la région. L'UE reste déterminée à soutenir la Syrie sur la voie de la stabilisation et de la reconstruction, dans le cadre de priorités telles que le renforcement des institutions et les réformes publiques, le redressement socio-économique (moyens de subsistance et emplois, soutien à des secteurs clés tels que l'agriculture, la fourniture de services de base tels que l'eau, les eaux usées, la santé et l'électricité), la cohésion sociale, les droits de l'homme, la justice transitionnelle et la protection du riche patrimoine culturel du pays. L'UE souligne qu'il importe d'autonomiser les jeunes, en particulier les femmes et les filles, en leur offrant des possibilités d'éducation, de développement des compétences et de participation active à la vie publique et aux efforts de redressement socio-économique. Le soutien de l'UE au redressement socio-économique et à la reconstruction sera fonction de l'évolution de la situation dans le pays et des actions du gouvernement de transition. L'UE demande instamment à la communauté internationale de renforcer son aide. S'appuyant sur la neuvième conférence de Bruxelles, tenue le 17 mars 2025 et au cours de laquelle l'UE et la communauté internationale ont levé un montant total de 5,8 milliards d'euros en engagements pour les deux années à venir, dont 3,37 milliards d'euros provenant de l'UE et de ses États membres, l'UE a l'intention de poursuivre la coordination avec les principaux contributeurs en ce qui concerne la reconstruction de la Syrie, y compris les institutions financières internationales et les partenaires régionaux, afin d'assurer la complémentarité des efforts internationaux. L'UE soutient les efforts déployés actuellement par les institutions financières internationales pour évaluer les besoins de la Syrie, ainsi que leur coopération renouvelée avec le gouvernement de transition. Le Conseil invite la Banque européenne d'investissement à reprendre ses activités en Syrie afin de soutenir ces efforts.

16. En mai, l'UE a levé toutes ses sanctions économiques restantes concernant la Syrie dans le but de soutenir la transition politique inclusive de la Syrie, ainsi que son redressement économique rapide, sa reconstruction et sa stabilisation, conformément à une approche progressive et réversible. L'UE maintient les sanctions liées au régime d'Assad, conformément à l'appel qu'elle a lancé pour que les auteurs de crimes aient à en répondre, ainsi que les sanctions fondées sur des motifs de sécurité. Parallèlement, l'UE a institué de nouvelles sanctions à l'encontre d'auteurs de violations des droits de l'homme ainsi que de celles et ceux qui attisent l'instabilité en Syrie. Dans ce contexte, l'UE rappelle la déclaration du Conseil du 20 mai 2025 sur la levée des sanctions économiques de l'UE.

17. La chute du régime d'Assad a suscité un immense espoir de regagner leur foyer chez des millions de réfugiés syriens, y compris ceux séjournant dans des États membres de l'UE, ainsi que chez des personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'UE prend note des déclarations du gouvernement de transition selon lesquelles le retour des réfugiés syriens dans des conditions appropriées constitue un objectif essentiel. L'UE prend également note des déclarations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) selon lesquelles la situation actuelle en Syrie ne permet pas des rapatriements volontaires à grande échelle vers le pays, compte tenu de la situation humanitaire, économique et sécuritaire. Dans le même temps, l'UE est déterminée à contribuer à créer les conditions d'un retour sûr, digne, volontaire et durable en Syrie et se tient prête à soutenir ceux qui souhaitent rentrer volontairement chez eux. Il est essentiel de veiller au maintien de l'espace d'asile pour les réfugiés et au respect du principe de non-refoulement. L'UE reste déterminée à renforcer le suivi de la protection, les activités d'accompagnement, le soutien et les services aux personnes déplacées ou aux nouveaux rapatriés en Syrie, notamment avec le HCR. L'UE salue les efforts déployés par les pays voisins qui accueillent des réfugiés syriens pendant plus d'une décennie de conflit et réaffirme qu'elle est déterminée à maintenir son soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil afin de renforcer leur résilience. Dans ce contexte, les États membres de l'UE peuvent également continuer à évaluer la possibilité d'autoriser des "visites sur place" au cours desquelles la protection internationale n'est pas révoquée.

18. L'UE assurera une présence diplomatique permanente et plus forte à Damas dès que possible grâce à la réactivation complète de la délégation de l'UE.